

# Document d'information

## Cadre global d'apprentissage et de développement

---

### Résumé

- L'une des six priorités de l'Agence mondiale antidopage (AMA) dans le cadre de son [plan stratégique 2020-2024](#) est d'« accroître l'impact ». En vertu de cette priorité, l'AMA s'est donc engagée à « développer des programmes de formation et des normes de qualification pour les professionnels de la lutte contre le dopage afin de les aider à accroître leur professionnalisme et à renforcer leurs compétences ».
- En avril 2020, le département Éducation de l'AMA a entrepris de créer un **cadre global d'apprentissage et de développement**, qui servira de base aux organisations antidopage (OAD) et d'autres parties prenantes de l'écosystème antidopage pour le développement de formations standardisées et adaptées à diverses professions antidopage.
- Au cours de la période 2020-2024, le cadre global d'apprentissage et de développement sera utilisé pour établir des normes professionnelles, un cadre de compétences, des descriptions de postes et des activités d'apprentissage et de développement pour les professions suivantes :
  1. les professions antidopage liées aux exigences du Code mondial antidopage (Code) et/ou des Standards internationaux, comme, telles que responsable de la gestion des résultats, responsable de l'éducation, responsable de la conformité, enquêteur, responsable des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) ou responsable médical;
  2. les professions antidopage ayant des fonctions plus générales ou administratives essentielles pour soutenir les programmes antidopage, telles que responsable des médias et de la communication ou des affaires juridiques;
  3. les professions antidopage qui soutiennent le processus antidopage sans être directement des employés des OAD, tels que membre de comité d'AUT ou d'une instance d'audition.
- Le département Éducation de l'AMA dirige le cadre global d'apprentissage et de développement et travaille en collaboration avec les équipes techniques de l'AMA. Les travaux de développement sont menés par des groupes de travail techniques établis pour chaque profession, qui comprennent des experts techniques d'organisations antidopage et de l'AMA.
- Les activités d'apprentissage et de développement comprendront notamment :
  - des programmes de formation standardisés qui intègrent des approches d'apprentissage hybrides;

- des modules d'orientation;
  - l'accès à des ressources numériques utiles par le biais du [Programme de soutien aux signataires pour la mise en œuvre du Code \(CISP\)](#) de l'AMA; et
  - des consignes permettant aux OAD de développer et de livrer elles-mêmes des programmes de formation (pour leurs travailleurs de première ligne, par exemple).
- Le projet de cadre global d'apprentissage et de développement vise également à identifier, à former et à déployer des formateurs pouvant à la fois maîtriser le contenu technique et faciliter l'apprentissage par des séances de formation à impact élevé.

## Questions et réponses

### 1. Quel est l'objectif du cadre global d'apprentissage et de développement?

- L'objectif du cadre global d'apprentissage et de développement est d'investir dans les personnes qui travaillent au sein du système antidopage ou qui le soutiennent.
- Il permettra d'établir des normes professionnelles pour les postes d'intervenants dans le secteur antidopage. Ces normes serviront de base aux activités d'apprentissage et de développement qui soutiennent et améliorent les capacités des intervenants, au profit du sport propre.

### 2. Pourquoi créer un cadre global d'apprentissage et de développement?

- En 2020, l'AMA a adopté un plan stratégique 2020-2024 qui définit sa vision future et est guidé par les six priorités suivantes :
  - Mener
  - Accroître l'impact
  - Être centrés sur les sportifs
  - Être visibles
  - Collaborer et unir
  - Performer
- L'une des principales initiatives dans le cadre de la priorité « Accroître l'impact » engage l'Agence « à développer des programmes de formation et des normes de qualification pour les professionnels de la lutte contre le dopage afin d'améliorer leur professionnalisme et leurs compétences ».
- Compte tenu de l'absence de cadre global d'apprentissage et de développement à ce jour dans le domaine de l'antidopage, cette initiative est susceptible d'avoir un impact important.
- Le cadre global d'apprentissage et de développement contribuera au développement de la lutte contre le dopage de plusieurs manières stratégiques :

- en favorisant la professionnalisation du secteur;
- en développant les compétences des intervenants au moyen de l'autoapprentissage et de cours avec formateurs;
- en soutenant l'intégration des nouveaux membres du personnel antidopage;
- en élargissant les compétences, en réduisant les erreurs liées aux processus, et en appuyant le transfert des connaissances;
- en favorisant dès le début auprès des intervenants une culture fondée sur les valeurs;
- en développant naturellement une communauté de pratique qui offre des possibilités de soutien par les pairs, de partage des connaissances et de réseautage;
- en formant des formateurs capables d'organiser des séances de manière cohérente et de transmettre un contenu techniquement crédible; et
- en élargissant la portée, l'impact et la qualité des programmes antidopage, ce qui contribuera à renforcer et à améliorer la conformité au Code.

### **3. Quels sont les résultats concrets visés par le cadre global d'apprentissage et de développement ?**

- Le cadre vise à obtenir les résultats suivants :
  - des normes professionnelles pour chaque poste;
  - des descriptions de postes;
  - un cadre de compétences;
  - une formation standardisée propre à chaque profession/poste du domaine antidopage, ainsi que des possibilités de perfectionnement continu;
  - la création de communautés de pratique;
  - des outils d'autoévaluation pour évaluer les compétences; et
  - des mécanismes pour tester et évaluer la formation des OAD en fonction des nouvelles normes.

### **4. Comment le cadre global d'apprentissage et de développement est-il développé?**

- L'AMA dirige ce travail en s'appuyant sur un niveau d'engagement élevé et la participation des partenaires par le biais de groupes de travail techniques.
- À ce jour, cinq groupes de travail techniques ont été créés et ont commencé leurs travaux, chacun comprenant :
  - des intervenants du secteur antidopage, qui agissent à titre d'experts, avec une représentation régionale diversifiée;
  - un expert du département concerné de l'AMA;
  - un spécialiste du développement du personnel;
  - le responsable du projet de cadre global d'apprentissage et de développement de l'AMA, qui assure la cohérence et l'harmonisation;
  - pour certains groupes, un membre du Comité Éducation de l'AMA; et

- un président ou des coprésidents issu(s) du secteur de l'éducation antidopage.

#### **5. Quels groupes de travail techniques ont été créés?**

- En novembre 2020, des groupes de travail techniques informels, composés d'experts techniques de diverses organisations antidopage et de l'AMA ont été mis sur pied afin de développer, dans un premier temps, des normes professionnelles, des descriptions de postes et des contenus de formation pour les postes suivants :
  1. Responsable de l'éducation, compte tenu du nouveau Standard international pour l'éducation entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021
  2. Responsable de la gestion des résultats, compte tenu du nouveau Standard international pour la gestion des résultats entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021
  3. Responsable du renseignement et des enquêtes, étant donné la nécessité de renforcer les capacités dans ce domaine au sein du système antidopage
  4. Responsable de la protection des données, compte tenu de la complexité croissante de ce domaine et de l'obligation de respecter les réglementations gouvernementales
  5. Responsable des relations avec les médias et de la communication, un domaine qui, selon les OAD, nécessite un soutien accru.

#### **6. Quelles sont les organisations impliquées?**

- Les groupes de travail techniques qui ont été créés à ce jour comprennent 51 professionnels de la lutte antidopage représentant :
  - 19 organisations nationales antidopage (ONAD);
  - huit organisations sportives (fédérations internationales, organisations responsables de grandes manifestations, comités nationaux olympiques);
  - l'Agence de contrôles internationale;
  - deux cabinets d'avocats privés; et
  - cinq experts de l'AMA.
- Voir l'annexe A ci-après pour la liste des organisations faisant partie des groupes de travail techniques à ce jour.

#### **7. Quel est le calendrier prévu pour la mise en œuvre du cadre global d'apprentissage et de développement ?**

- La mise en œuvre est divisée en deux grandes phases :
  1. La phase 1 a commencé en 2020 et englobe le développement de normes et d'activités d'apprentissage et de développement pour cinq professions, la mise en œuvre en Europe de 2021 au milieu de 2022 et une évaluation de la phase 1.

2. La phase 2 se déroulera de 2022 à 2024. Elle sera basée sur l'évaluation du projet pilote européen [annoncé](#) en décembre 2020 et, idéalement, elle aura les résultats suivants :
  - les cinq ensembles d'activités d'apprentissage et de développement décrits ci-dessus seront mis en œuvre dans d'autres régions du monde; et
  - le développement de normes et d'activités d'apprentissage et de développement pour d'autres professions, ainsi que leur mise en œuvre à l'échelle mondiale.

#### **8. Pourquoi mener un projet pilote en Europe?**

- En [décembre 2020](#), l'AMA a conclu avec l'Agence antidopage de Pologne (POLADA) un accord de partenariat en vertu duquel cette dernière s'est engagée à fournir un soutien à l'AMA, y compris au niveau financier, dans le cadre d'un programme pilote de formation et de perfectionnement que l'AMA mènera pour plus de 100 intervenants de la lutte antidopage en Europe. Le protocole d'entente prévoit une première phase pour le cadre global d'apprentissage et de développement en Europe de 2020 au début de 2022, pour cinq postes/professions, avec l'aide d'un coordonnateur régional.

#### **9. Qu'est-ce que le projet « De l'échelle mondiale à l'échelle locale » et comment soutient-il le cadre global d'apprentissage et de développement ?**

- La mise en œuvre du cadre d'apprentissage et de développement se fera dans le cadre du projet « De l'échelle mondiale à l'échelle locale » de l'AMA.
- Le projet « De l'échelle mondiale à l'échelle locale » prévoit la mise en place d'un réseau global d'éducation et de formation. Ce réseau, coordonné par le département Éducation de l'AMA, sera relié aux régions pour favoriser une mise en œuvre coordonnée des programmes de formation. Nous avons créé, dans le cadre du projet pilote en Europe, le poste de coordonnateur régional de l'AMA pour l'éducation et la formation au deuxième trimestre de 2020.

**Organisations participant aux groupes de travail techniques du cadre global d'apprentissage et de développement à ce jour**

ONAD	Organisations sportives (FI, OGM, etc.)	Autres organisations spécialisées
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence française de lutte contre le dopage (AFLD)</li> <li>• Agence antidopage du Kenya (ADAK)</li> <li>• Agence antidopage du Danemark (ADD)</li> <li>• Antidopage Norvège</li> <li>• Autoridade Brasileira de Controle de Dopagem (ABCD)</li> <li>• Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES)</li> <li>• Autorité antidopage des Pays-Bas</li> <li>• Sport sans drogue Nouvelle-Zélande (DFSNZ)</li> <li>• Commission jamaïcaine antidopage (JADCO)</li> <li>• Agence antidopage du Japon (JADA)</li> <li>• Agence coréenne de lutte contre le dopage (KADA)</li> <li>• Agence nationale antidopage de l'Autriche (NADA Autriche)</li> <li>• Agence nationale antidopage de l'Allemagne (NADA Allemagne)</li> <li>• Organisation antidopage de la Slovénie (SLOADO)</li> <li>• Institut sud-africain pour un sport sans dopage (SAIDS)</li> <li>• Sport Integrity Australia (SIA)</li> <li>• Sport Ireland</li> <li>• Agence antidopage du Royaume-Uni (UKAD)</li> <li>• Agence antidopage des États-Unis (USADA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU)</li> <li>• Fédération mondiale de badminton (BWF)</li> <li>• Fédération internationale de football association (FIFA)</li> <li>• Fédération internationale de floorball (IFF)</li> <li>• Comité international paralympique (CIP)</li> <li>• South African Rugby Union</li> <li>• World Rugby</li> <li>• Comité olympique du Zimbabwe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Covington &amp; Burling LLP (cabinet d'avocats)</li> <li>• Observatoire européen du sport et de l'emploi (EOSE)</li> <li>• Agence de contrôles internationale</li> <li>• Osler, Hoskin &amp; Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. (cabinet d'avocats)</li> </ul>

